

ORDONNANCES

PRENEZ AVIS que lors de sa séance ordinaire du 15 octobre 2024, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes :

OCA24 22037 à OCA24 22039 – Résolution CA24 220274 (dossier 1249838009)

Ordonnances relatives à la programmation des événements publics de l'arrondissement du Sud-Ouest - octobre 2024

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);

Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1^o et 3^o);

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);

OCA24 22040 – Résolution CA24 220275 (dossier 1248678012)

Ordonnance relative à l'inscription du nom et de la marque de commerce du commanditaire d'un espace public pour le parc Oscar-Peterson pour une période maximale de cinq ans, à compter du 16 octobre 2024

Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 2^o et 4^o);

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal le 16 octobre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Daphné Claude